

# LE TEMPS

---

Vaud Samedi 21 mars 2009

## La Cour des comptes ne veut pas se pencher sur la Caisse de pension de Lausanne

Par Laurent Caspary

### L'UDC et quatre députés vont demander au Grand Conseil d'obliger la Cour des comptes à se saisir du cas de la caisse de pension, qui est au plus mal

Le Grand Conseil débattrait de la Caisse de pension de la Ville de Lausanne. C'est du moins ce que promettent les quatre députés et l'UDC qui ont saisi la Cour des comptes pour demander qu'elle se penche sur la situation précaire de la caisse - 38% de taux de couverture au lieu des 60% exigés dans ses statuts. La Cour vient en effet de leur répondre qu'elle n'avait pas l'intention de se pencher sur le sujet, et ce pour un motif de procédure.

«Le seul cas de figure où la Cour est obligée de se saisir d'un cas, c'est lorsque le Grand Conseil le lui demande», explique Jean-Claude Rochat, son président. Ainsi, les députés doivent passer par cette voie parlementaire et non saisir directement la Cour. La logique est la même si une demande provient d'un parti. Hier, l'UDC et les députés concernés ont jugé le raisonnement de la Cour «incohérent» et «inéquitable», car créant de facto deux types de citoyens: «Ceux qui siègent au Grand Conseil et dont les signalements à la Cour des comptes sont d'office écartés, et les autres, dont les signalements peuvent faire l'objet d'un examen.» Les députés promettent de déposer mardi devant le parlement une requête visant à attribuer un mandat d'investigation obligatoire à la Cour des comptes.

**LE TEMPS** © 2009 Le Temps SA